

**SOCIETE NATIONALE DES EAUX DU BENIN (SONEB)**



**MARCHE DE TRAVAUX**

**PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES**

Avis d'appel d'offres n° 003/24 du 05/ /02/2024

**Objet : Réhabilitation de la station d'eau de Dogbo-Ahomey**

**Source de financement : Fonds propres de la SONEB**

**Gestion : 2024**

**Imputation budgétaire : 24000000**

- Commencé le : 19 février 2024
- Achevé le : 19 février 2024

Février 2024

## Procès-verbal d'ouverture des plis

**Objet :** Demande de Renseignements et de Prix n° T\_DECR\_85625 relatif à la Réhabilitation de la station d'eau de Dogbo-Ahomey

**Mode de passation :** Appel d'offres Ouvert

L'an deux mil vingt-quatre et le lundi dix-neuf février à 10 heures, le Comité d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé dans la salle de conférence du 3<sup>ème</sup> étage de la Direction Générale, à la recevabilité et à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel à concurrence a fait l'objet d'affichage à compter du 05 février 2024 dans les locaux de :

- la préfecture de Cotonou ;
- la mairie de Cotonou et
- la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin

Et de publication dans les canaux suivants :

- sur le site [www.soneb.bj](http://www.soneb.bj)
- dans le journal des marchés publics n°336 du 05 février 2024 ;
- sur le SIGMAP, le 05 février 2024 ;
- dans le quotidien LA NATION n°8423 du 05 février 2024.

La date limite de remise des offres a été fixée au 19 février 2024 à 9 h 30 minutes.

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics suivant le procès-verbal N°074/2023/CCMP/SP du 25 octobre 2023. L'autorisation de bon à lancer a été reçue le 21 novembre 2023 suivant le procès-verbal N°084/2023/CCMP/SP.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n° 037/24/SONEB/PRMP/SP et la lettre n° 0072/24/SONEB/DG/PRMP/SP du 16 février 2024 :

- Présidente : ZIME MAKO Idayatou, représentante de la PRMP
- Rapporteur : HOUANHOU Elie, représentant du DECR, Service Production
- Membres :

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
DF/SONEB	PADONOU Gafari	Comptable	Avec voix délibérative
DAJCDA/SONEB	AHOUANHOUN Max-Aurel	Juriste	Avec voix délibérative
CCMP/SONEB	AGNORO A. Ramane	C/SECMP	Avec voix délibérative

Les travaux sont en lot unique.

Aux date et heure limites de dépôt des offres, vingt (20) candidats ont retiré le dossier et six (06) ont déposé leurs plis.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, la Présidente du Comité d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

N° d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	SKY BENIN SARL	19/02/2024 à 8 h 15 minutes	JOHN Carmen ; 96176801	Bénin	Néant
2	TARMAK	19/02/2024 à 8 h 20 minutes	VLAVO Séverin ; 97851836	Bénin	Néant
3	STE CIBA SARL	19/02/2024 à 8 h 25 minutes	NONFON Espérant ; 54962244	Bénin	Néant
4	ALLIANCE AFRIQUE CONCEPT (2AC)	19/02/2024 à 8 h 45 minutes	WOROU Narcis ; 95781848	Bénin	Néant
5	ETRACOM SARL	19/02/2024 à 8 h 55 minutes	EFFON Roukiyath ; 50366932	Bénin	Néant
6	SOCIETE GENERALE DES TRAVAUX (SGT)	19/02/2024 à 9 h 00 minute	DONOUVOSSI Billy ; 40537401	Bénin	Néant

Le Comité d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis des soumissionnaires.

### Examen de la recevabilité des plis

Tableau de recevabilité des plis

N°	Soumissionnaires Eléments à vérifier	SKY BENIN SARL	TARMAK	STE CIBA SARL	ALLIANCE AFRIQUE CONCEPT (2AC)	ETRACOM SARL	SOCIETE GENERALE DES TRAVAUX (SGT)
		1	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	Oui	Oui	Oui	Oui
2	Respect du caractère anonymat des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
3	Respect de l'intégrité des plis	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui

*(Handwritten signatures and initials)*

N°	Soumissionnaires Eléments à vérifier	SKY BENIN SARL	TARMAK	STE CIBA SARL	ALLIANCE AFRIQUE CONCEPT (ZAC)	ETRACOM SARL	SOCIETE GENERALE DES TRAVAUX (SGT)
4	Respect de la condition de retrait du DAC	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
<b>Acceptation pour l'ouverture des offres :</b>		<b>Accepté</b>	<b>Accepté</b>	<b>Accepté</b>	<b>Accepté</b>	<b>Accepté</b>	<b>Accepté</b>

*NB : Le non-respect de ces dispositions entraîne le rejet du pli*

### Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents dudit comité.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

Tableau d'ouverture des plis

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires					
		SKY BENIN SARL	TARMAK	STE CIBA SARL	ALLIANCE AFRIQUE CONCEPT (ZAC)	ETRACOM SARL	SOCIETE GENERALE DES TRAVAUUX (SGT)
1.	Enveloppes marquées « RETRAIT »	N	N	N	N	N	N
2.	Enveloppes marquées « REMPLACEMENT »	N	N	N	N	N	N
3.	Enveloppes marquées « MODIFICATION »	N	N	N	N	N	N
4.	Présence de clé USB	F	F	F	F	F	F
5.	Présence de l'offre scannée sur clé USB	F	F	F	F	F	F
6.	Habilitation à signer au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de l'entreprise	SO	F	F	F	F	F
7.	Formulaire de renseignements sur le candidat	F	F	F	F	F	F
8.	Lettre de soumission	F	F	F	F	F	F
9.	Rabais	N	N	N	N	N	N
10.	Montant TTC de l'offre	13.412.470	12.390.000	13.215.941	13.396.540	7.231.040	13.165.260
11.	Montant HT de l'offre	11.366.500	10.500.000	11.199.950	11.353.000	6.128.000	11.157.000

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires					
		SKY BENIN SARL	TARMAK	STE CIBA SARL	ALLIANCE AFRIQUE CONCEPT (2AC)	ETRACOM SARL	SOCIETE GENERALE DES TRAVAUX (SGT)
12.	Bordereau des Prix Unitaires	F	F	F	F	F	F
13.	Détail Quantitatif et Estimatif	F	F	F	F	F	F
14.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F	F	F	F	F	F
15.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique	F	F	F	F	F	F
16.	Formulaire ANT-2	F	F	NF	F	F	F
17.	Attestation de capacité financière	F	F	F	F	NF	F
18.	Programme de mobilisation et de construction	F	F	F	F	NF	F
19.	Calendrier de mobilisation	F	F	F	F	NF	F
20.	Calendrier de construction	F	F	F	F	F	F
21.	Organisation des travaux sur site	F	F	F	F	NF	F
22.	Méthode d'exécution ou de réalisation	F	F	F	F	F	F
23.	Liste du personnel clé affecté aux travaux	F	F	F	F	F	F
24.	Preuves des expériences et de qualifications du personnel clé affecté à l'exécution des travaux (Joindre les diplômes légalisés, CV, attestations de travail et une copie de la pièce d'identité)	F	F	F	F	F	F
25.	Liste du matériel affecté aux travaux	F	F	F	F	F	F
26.	Preuves de propriété ou de location des matériels (Joindre les factures et attestations de location)	F	F	F	F	F	F

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires					
		SKY BENIN SARL (8 semaines)	TARMAK (8 semaines)	STE CIBA SARL (7 semaines)	ALLIANCE AFRIQUE CONCEPT (2AC) (7 semaines)	ETRACOM SARL (8 semaines)	SOCIETE GENERALE DES TRAVAUX (SGT) (8 semaines)
27.	Délai d'achèvement des travaux	F*	F	F	F	F*	F
28.	Registre de commerce	F	F	F	F	F	F
29.	Attestation de non exclusion de la commande publique délivrée par l'Autorité de régulation des marchés publics	F	F	F	F	F	F
30.	Prestations similaires (Attestations de bonne fin d'exécution + pages de garde et de signature ou Procès-Verbal de réception)	SO	SO	SO	NF	F	F
31.	Etats financiers 2020-2021-2022	SO	SO	SO	F	F	F*
32.	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	F	F	F	F	SO	SO
33.	Liste du personnel d'encadrement affecté aux travaux	F	F	F	F	SO	SO
34.	Preuves des qualifications et des références professionnelles du personnel d'encadrement pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas trois (03) années d'existence	F	F	F	F	SO	SO
35.	Accord ou promesse d'accord de groupement	SO	SO	SO	SO	SO	SO
36.	Formulaire de renseignements sur les membres du groupement	SO	SO	SO	SO	SO	SO

Légende : F = Fourni ; NF = Non Fourni ; SO = Sans Objet ; N = Néant

7

2

7

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- des soumissionnaires : Néant

- des membres de la COE :

- Soumissionnaire SKY BENIN SARL : Il n'a pas fourni une pièce intitulé « délai d'achèvement des travaux » tel que prescrit dans l'annexe A-1-2 de la DRP. Toutefois, l'information relative au délai d'achèvement des travaux a été lue dans le calendrier de construction.
- Soumissionnaire ETRACOM SARL : Il n'a pas fourni une pièce intitulé « délai d'achèvement des travaux » tel que prescrit dans l'annexe A-1-2 de la DRP. Toutefois, l'information relative au délai d'achèvement des travaux a été lue dans le calendrier de construction.
- Soumissionnaire SOCIETE GENERALE DES TRAVAUX (SGT) : il n'a fourni que les états financiers exercice 2021.

- des membres de l'organe de contrôle : Néant

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

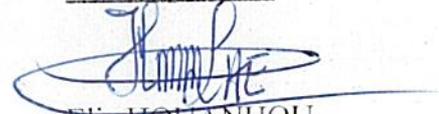
Le Président a clôturé la séance à douze heures quarante minutes.

Fait à Cotonou, le 19 février 2024.

La Présidente

  
Idayatou ZIME MAKO

Le Rapporteur

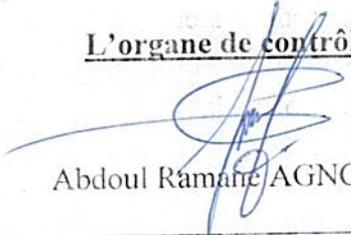
  
Elie HOUANHOU

Les membres

  
Max-Aurel AHOUANHOUN

  
Gafari PADONOU

L'organe de contrôle

  
Abdoul Ramane AGNORO